



BSV JEVI

n°3 – 7 juin 2019

## A retenir

**Météorologie** : Retour à la normale mais retard de chaleur cumulée et de pluviométrie

**Platane** : première génération de larves du tigre

**Pyrale du buis** : fin d'activité des chenilles et diapause en cours

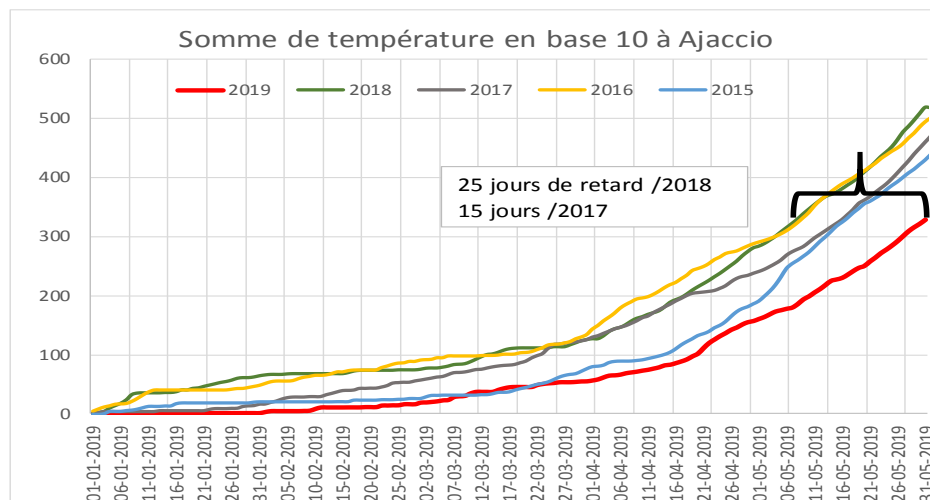
**Bombyx dispar** : pullulation des chenilles

**Pin** : Attention dépérissement dû au scolyte **Hylésine destructeur**

**Charançon rouge du palmier** : Reprise des vols

## CONDITIONS CLIMATIQUES

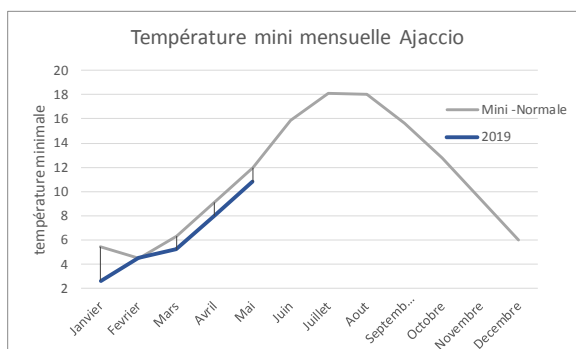
Le cumul de température supérieure à 10°C en 2019 présente toujours un **net retard** sur les 4 dernières années. Cet écart se resserre mais accuse un retard de 15 à 25 jours par rapport aux années précédentes, comme le décrit le graphique suivant :



Graphique 1 : Cumul de température supérieure à 10°C – Ajaccio

La température moyenne du mois de mai est plus de faible de 1,7° avec une moyenne des maximales plus basse de 2,1 °C.

Les températures minimales sont faibles par rapport à la normale, depuis le début d'année.



La pluviométrie a pris du retard également avec un déficit de **130 mm sur 5 mois** soit seulement 65% du total des précipitations habituelles. Ces éléments climatiques expliquent l'état chlorotique de certaines espèces d'arbres et arbustes ainsi que le décalage constaté sur la phénologie (état de végétation et de floraison) des principales espèces endémiques suivies.

## SOMMAIRE

Conditions climatiques

Platane

Pin

Chêne

Autres végétaux d'ornement

Palmier

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE :

FREDON Corse

Rédacteur : Catherine

GIGLEUX



Structures partenaires :

Ville d'Ajaccio, Fredon Corse

Aloes SA, Lycée Agricole

Borgo, observateurs

particuliers

Directeur de publication :

Pierre ACQUAVIVA

Président de la Chambre

d'Agriculture de Corse

15 Avenue Jean Zuccarelli

20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

[http://www.corse.chambres-](http://www.corse.chambres-agriculture.fr)

[agriculture.fr](http://www.corse.chambres-agriculture.fr)

Crédit photo :

FREDON CORSE



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité et par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO

## PLATANE

---

- **Tigre du platane – *Corythucha ciliata***

**Biologie :** Le tigre du platane, *Corythucha ciliata*, ressemble à une petite punaise blanc grisâtre de quelques millimètres et la larve est plus petite et noire brillante. Il hiverne à l'état adulte et les premières pontes coïncident avec le déploiement des premières feuilles. On peut attendre jusqu'à 3 générations d'adultes par an. Les larves passeront par 5 stades larvaires.

**Observations :** Les adultes hivernants ont colonisé les premières feuilles mais la pousse a été très importante et l'ensemble du feuillage n'est pas encore occupé par les tigres. La première génération de larves est apparue fin mai.



Photo 1 : Première colonisation du tigre sur très jeune feuille-Ajaccio 11 avril 2019

**Seuil indicateur de risque :** Il a été évalué par le comptage des adultes hivernants (voir bulletin Jevi n° 1).

**Évaluation du risque :** Le risque en termes de population était plutôt faible d'après les comptages de l'hiver. De plus il y a dilution suite à la forte pousse végétative.

**Gestion du risque :** Il faut attendre **6 semaines** après le début de la migration pour intervenir sur le feuillage, la stratégie de biocontrôle consiste en une introduction d'auxiliaires. Ce stade est estimé à mi-juin.

- **Anthraxose du platane – *Apiognomonina venata***

**Biologie et analyse du risque :** Cf BSV n°2

**Observation :** Les premières feuilles sont touchées par ce champignon sur les sites d'Ajaccio. Premier signalement à un stade aussi précoce.

**Évaluation du risque :** Compte tenu de la remontée des températures au-dessus de 15°C sur le littoral, le risque est devenu faible pour le développement de ce champignon. Il peut être plus menaçant pour les platanes installés en altitude.



Photo 2 : premier symptôme d'Anthraxose - Ajaccio 8 mai 2019

## PIN

---

- **Hylésine destructeur – *Tomicus destruens***

Ce ravageur du pin peut être responsable du rougissement des pins et de leur dépérissement. Ce coléoptère de 4 à 5 mm de la famille des scolytides est présent dans le sud de l'Europe et en Afrique du nord. Les pins d'Alep mais aussi les pins parasols et les pins maritimes peuvent être touchés par ce ravageur.

**Biologie :** L'hylésine destructeur est un scolyte qui fore des galeries de ponte entre l'écorce et l'aubier. Les larves vont ensuite creuser des galeries perpendiculaires aux précédentes. L'insecte adulte immature va ensuite s'envoler vers les pousses des pins dans lesquelles il va forer des galeries en leur centre. Les pousses touchées vont rougir et pour partie, tomber au sol. L'activité de ponte va s'étaler entre octobre et avril.

**Observations :** Durant la période hivernale jusqu'en avril, on peut repérer les perforations de l'écorce avec un exsudat de résine de couleur jaunâtre. Cette praline caractéristique de couleur jaune pâle n'est cependant pas systématique, l'orifice d'entrée peut se cacher sous les anfractuosités des écorces.



Photo 3 : trous d'entrée du scolyte Hylésine sur pin parasol à Palombaggia le 17 mai 2019



Photo 4 : Charpentière détruite par l'Hylésine destructeur (photo du même pin en gros plan)

**Indicateur de risque :** L'hylésine destructeur attaque les arbres affaiblis ou abattus. Le Département de Santé des Forêts a montré que, dans la région PACA des dépérissements de pins d'Alep à partir de 2008 ont pu être causés par des répétitions de périodes sèches sur plusieurs années. Cette sécheresse peut induire un abaissement du niveau de résistance des arbres.

**Évaluation du risque :** Le risque est moyen à élevé actuellement pour les secteurs concernés par ce type d'attaque.

Il sera confirmé par la présence de jeunes pousses rouges sur les sujets voisinant les arbres atteints.

L'analyse des données pluviométriques de la station de Solenzara montre une forte irrégularité des précipitations, sauf en 2018. Le déficit hydrique du premier et second trimestre 2019 est très important : il est de 83% et 88 %. (53 mm d'eau pour 6 mois au lieu de 370 mm).

**Gestion du risque :** Un repérage des arbres touchés peut se faire en fin d'été jusqu'en hiver. Les symptômes de jaunissement du houppier, de chute de jeunes pousses, de présence de cire, d'écoulement de résine sont des symptômes à observer. Les arbres atteints devront être évacués à plus de 5 km de la plantation.

## CHENE

- **Bombyx disparate – *Lymantria dispar***

**Biologie :** voir BSV n°3 2018

**Observation :** L'éclosion des premières chenilles a été signalée dès la mi-mars sur la côte Sud Est.

A présent, les chenilles se trouvent sur les feuilles et les dégâts sont en cours. La prolifération des chenilles est très importante dans la région de Figari, Pianottoli, Sartène, vallée de l'Ortolo, Coti Chiavari.



Photo 5 : Prolifération de chenilles sur chênes à Saparale le 4 juin 2019



Photo 6 : Chenille sur les feuilles -Pianottoli 16 mai 2019

**Évaluation du risque :** Le risque est élevé actuellement pour les secteurs qui ont été touchés en 2018. Cependant ces chenilles ne sont pas urticantes.

**Gestion du risque :** l'installation très ancienne du Bombyx disparate en Corse a permis de voir se développer un cortège d'ennemis naturels qui joue un rôle de régulation efficace au moment du pic de présence. C'est le cas d'un carabe, le **Calosome** dont les larves et les adultes dévorent les chenilles et les chrysalides. Les oiseaux sont aussi des prédateurs efficaces.

La gêne liée à une très forte présence de chenille est parfois importante. Une lutte à partir de produit de biocontrôle est possible en situation isolée et sur jeunes chenilles.

## AUTRES VÉGÉTAUX D'ORNEMENT

---

- **Pyrale du buis - *Cydalima perspectalis***

**Biologie :** cf BSV n°1 2019

**Observation :** Les chenilles sont très actives et peuvent dévorer un buisson en quelques semaines. Le stade de nymphose est en cours. La chenille arrête son activité.



Photo 7 : Chenille de la pyrale du buis - Milelli 23 mai 2019

**Evaluation du risque :** La première génération se termine et on va assister à la sortie des premiers papillons dans les semaines à venir.

**Gestion du risque :** Si les chenilles ne sont plus actives, le risque est plus faible et il faut suivre le vol des adultes pour positionner les prochaines interventions à base de produits de biocontrôle.

- **Les pucerons**



Les pucerons ont fait leur apparition sur les plantes hôtes habituelles : Début juin les tilleuls ont vu leur première population de pucerons ***Eucallipterus tiliæ*** s'installer.

Un début de déjection cireuse est visible sur les feuilles basses de l'arbre. Aucun auxiliaire n'est visible pour l'instant.

Photo 8 : pucerons du tilleul à Ajaccio 03 juin 2019



Sur hibiscus, l'attaque du puceron ***Aphis gossypii*** a été précoce est très importante, sur une variété particulière, la voisine n'étant que très peu touchée. La présence des larves de coccinelle est visible sur le plant le moins touché.

Photo 9 : larves de coccinelle sur puceron noir de l'hibiscus -23 mai 2019



Sur charme, l'attaque est quasi généralisée dans l'arbre avec une production abondante de miellat.

Photo 10 : pucerons sur charme



- **Thrips de l'arbre de Judée - *Psylla pulchella***



La présence du thrips est importante sur les arbres de Judée en alignement, avec une forte décoloration des feuilles et la présence de miellat.

Photos 11-12 : attaque du thrips sur *Cercis silicestrum* -22 mai 2019



- **La cochenille australienne - *Icerya purchasi***



Cette cochenille est bien connue sur les agrumes, en espace vert on la retrouve aussi sur les *Pittosporum*.

Elle peut provoquer un sévère dessèchement sur un massif par ses piqûres nutritionnelles sur les rameaux.

Photos 13-14 : foyer de cochenille sur *Pittosporum* 21 mai 2019

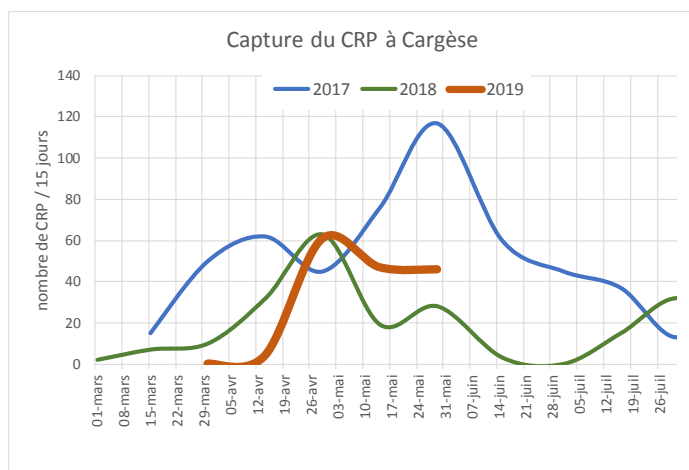
## PALMIER

- **Charançon rouge du palmier – *Rhynchophorus ferrugineus***



**Observations :** Le suivi du vol du CRP se poursuit en 2019 sur le site de Cargèse et dans le cadre du réseau de piégeage mis en place par la commune d'Ajaccio.

Photo 15 : Comptage des charançons rouges du palmier



A **Cargèse**, le début du vol a été tardif et très faible début avril, mais les captures oscillent entre 40 et 60 captures depuis fin avril. Ce niveau de 25 captures par semaine et par piège est très important.



Photo 16 : Seau de piégeage du CRP

A **Ajaccio**, nous pouvons comparer les captures sur un type de piège suspendu dit « chinois » avec une phéromone comparable entre 2018 et 2019. Cela concerne actuellement 7 spots répartis dans la ville avec à chaque fois 5 pièges. Le total de captures de charançon de 2019 ne représente que **29%** de celui de l'année précédente.

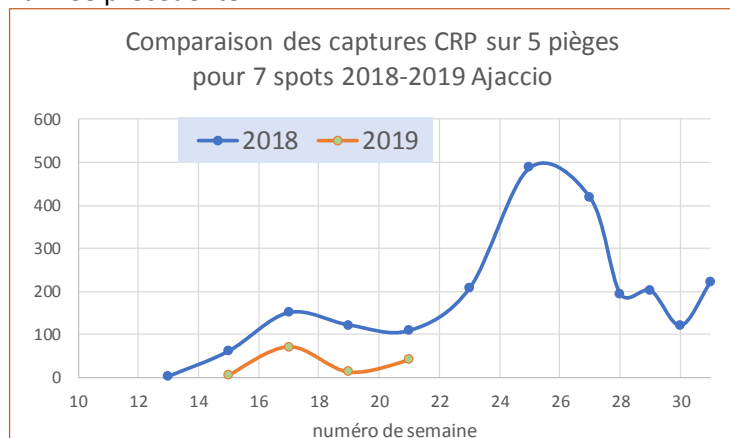
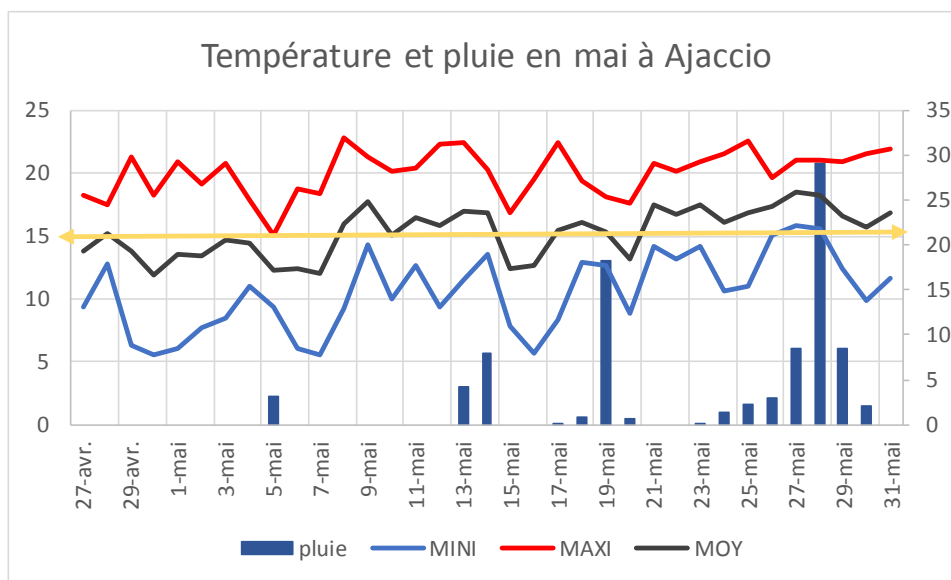


Photo 17 : Piège à entonnoir dit « chinois »

La différence de capture unitaire est très importante entre les deux sites étudiés. Le contexte est également très différent : il y a eu 120 pièges répartis sur la ville à Ajaccio en 2018 pour un seul à Cargèse.

Par ailleurs, l'étude comparative de pièges à Ajaccio en 2018 a montré une différence de capture entre un piège au sol et un piège suspendu. Les pièges au sol capturent plus de charançon **en début de saison** en raison de la température. En dessous de 15°C de moyenne (ou température absolue de 20°C), le charançon rouge du palmier se déplace au ras du sol ; il faut attendre des températures plus chaudes pour qu'il effectue un vrai vol. Le graphique suivant démontre bien cette situation en 2019, avec de plus des périodes pluvieuses peu favorables à la sortie des CRP.



**Evaluation du risque** : Il y a bien eu une baisse de population et un retard de cycle du au froid relatif du printemps (cf BSV n°1 -2)

Cependant, le risque est à présent **élevé** avec la remontée des températures nettement au-dessus de 20°C.

**Gestion du risque** : La surveillance des palmiers est nécessaire dans les foyers mais également dans toutes les communes contaminées. L'utilisation de produits de biocontrôle est possible actuellement.

Il est préférable de limiter la taille des palmiers pour ne pas les rendre appétant pour les CRP.

- **Papillon Palmivore – *Paysandisia archon***

*Paysandisia archon*, est un papillon originaire d'Argentine qui a été observé pour la première fois en Europe en 1990 et en France dans la région Sud-est en 2001. Celui-ci s'est révélé être un très préoccupant ravageur du palmier depuis l'Aquitaine jusqu'à la côte d'azur.

**Observations** : Ce papillon a été identifié en Haute Corse et Corse du Sud **durant l'été 2016**, il est donc potentiellement présent dans les nouvelles plantations de palmier.

Avec la remontée des températures, nous devrions pouvoir observer l'émergence des papillons dont le vol se déroule de juin à septembre.

Il est actuellement impossible de surveiller ce papillon par piégeage, aucune phéromone n'étant encore disponible.

Il faut donc être attentif à la présence de ce papillon de belle envergure qui vole en pleine journée par forte température.



Photo n°18 : Papillon palmivore (archives/lephotonaute.fr)

**Évaluation du risque** : Actuellement en Corse, si le risque reste de **niveau faible** pour les palmiers en place, **il faut être très vigilant** pour des palmiers introduits sur l'île, *Chamaerops* et *Trachycarpus* notamment.

Il faut bien réaliser que son spectre de nuisance pour les palmiers est « complémentaire » de celui du charançon rouge qui cible les palmiers Phoenix préférentiellement.

**Gestion du risque** : Une attention particulière doit être portée sur les symptômes des palmiers de type *Chamaerops* qui se dessèchent de façon inexplicquée. Les palmiers récemment introduits doivent être surveillés attentivement, notamment en provenance d'Italie et d'Espagne.

Il serait souhaitable d'isoler ces sujets avant installation définitive, ou au moins les observer pour une durée minimale de 6 mois.

- **Vecteurs de *Xylella fastidiosa* : *Philaenus spumarius* - Le cercope des prés**

Les travaux scientifiques en cours sur les facteurs de diffusion de la bactérie *Xylella fastidiosa* mettent en cause des insectes se nourrissant dans le xylème des plantes. Le Cercope des prés, appartenant à la famille des Aphrophoridae, représenterait « **le vecteur le plus significatif** d'un point de vue épidémiologique » d'après une étude récente de l'ANSES sur un réseau de capture 2017-2018 concernant toute la France.

Il est présent à l'état adulte sur la plus longue période de l'année.



En Corse nous avons capturé très fréquemment cette cicadelle sur le ciste de Montpellier (voir BSV JEVI 03-2018).






Cette année la présence des « mousses » caractéristiques des pontes de *Philaenus spumarius* a pris du retard tout comme la floraison des cistes qui s'est décalée au mois de mai.



Photos 19-20 : Mousse blanche sur ciste de Montpellier 11 mai 2019

**En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 - Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.**

## PREVISION METEO (Source Météo France)

	Samedi 8 juin	Dimanche 9 juin	Lundi 10 juin	Mardi 11 juin	Mercredi 12 juin	Jeudi 13 juin	Vendredi 14 juin	Samedi 15 juin
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Nuages et éclaircies se partagent le ciel ; risque d'averses dimanche en milieu de journée puis retour du soleil		Prédominance des éclaircies malgré un risque de pluie dans la nuit de lundi à mardi ainsi que mardi après-midi ; Vent de Nord-Est assez fort sur la plaine orientale		Temps couvert avec pluies pouvant devenir orageuses mercredi ; retour des éclaircies jeudi		Temps changeant pouvant donner des averses ; vent de Sud-Est assez fort dans le Cap Corse	

Pour le mercredi 12 juin, l'indice de confiance de la prévision est de 4 sur 5, pour la période du jeudi 13 au samedi 15 juin de 3 sur 5.

## LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien cité ci-dessous.
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
  - les macro-organismes ;
  - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<http://www.corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

### ***Xylella fastidiosa***

***Xylella fastidiosa*** peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

**En Espagne, un plant de vigne contaminé par *Xylella fastidiosa* a été découvert sur l'île de Majorque.** La sous-espèce identifiée est ***fastidiosa***, connue comme l'agent responsable de la **maladie de Pierce** aux Etats-Unis. A ce jour, cette sous-espèce a été identifiée uniquement à Majorque sur ***Polygala myrtifolia***, ***Cistus***




**monspeliensis, Prunus avium, Prunus dulcis et Vitis vinifera.** La plante contaminée présentait des symptômes et provenait d'une parcelle de raisins de table, âgée de 20 ans

La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp multiplex sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

### **Bractocera dorsalis**

*Bractocera dorsalis* est une mouche des fruits tropicale, appelée communément «mouche orientale des fruits» qui affectionne les climats chauds et humides. Détectée pour la première fois en 2003 dans l'Est de l'Afrique, *B. dorsalis* a colonisé neuf pays en un an et au total 22 pays en sept ans. Elle est présente à la Réunion où elle cause d'importants dégâts sur les cultures locales. Elle a été signalée pour la première fois en verger en Europe en 2018, dans la région de Campanie dans le Sud de l'Italie. **Cette situation doit nous conduire à être très vigilant et pouvoir détecter très précocement son apparition si besoin.**

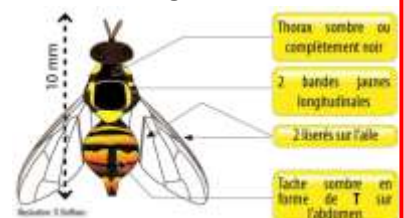
Les dégâts sont occasionnés par les larves qui se nourrissent de la pulpe du fruit provoquant alors un affaissement des tissus, des coulures et des lésions sur le fruit. Celui-ci a tendance à mûrir plus vite et à chuter précocement. Ces dégâts sont également une porte d'entrée aux bioagresseurs secondaires comme les pourritures et les drosophiles. Les fruits sont alors non commercialisables. Extrêmement polyphage elle s'attaque à plus de 300 plantes hôtes, plantes cultivées et sauvages, légumières ou fruitières. Les fruits les plus attaqués sont l'[avocat](#), la [mangue](#) et la [papaye](#) mais l'espèce s'en prend aussi au [citron](#), [goyave](#), [banane](#), [nèfle du Japon](#), [tomate](#), [cerise de Cayenne](#), [fruit de la passion](#), [kaki](#), [ananas](#), [pêche](#), [poire](#), [abricot](#), [figue](#) et [café](#). **Les légumes concernés sont notamment les tomates, poivrons, melons et courges.**

Comme les autres mouches de cette famille, elle a un cycle de vie très court et une fécondité élevée. La femelle peut pondre entre 800 à 1 500 œufs durant sa vie à raison d'une vingtaine par jour.

Cf fiche de reconnaissance ANSES en cliquant sur le lien ci-dessous.

En cas de symptôme évocateur ou de suspicion de présence, contactez la FREDON ou la DDCSPP du département concernée.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.